

Quelques recommandations pratiques pour la plantation de haies, arbres et arbustes en Poitou-Charentes

Les quelques informations regroupées ici sont le fruit de l'expérience collective et partagée de plusieurs membres intervenants au sein du Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) et dans le domaine de la plantation en région Poitou-Charentes. Ces recommandations techniques choisies regroupent des règles essentielles ; elles seront complétées ultérieurement.

Quoiqu'il en soit, autant mettre toutes les chances de son côté : pour peu qu'un projet présente des dimensions quantitatives ou qualitatives importantes, il est nécessaire de faire appel à des compétences et des savoir-faire que seuls des professionnels expérimentés sauront vous apporter.

SOMMAIRE

1. le projet de planter...
2. la plantation, un engagement à court, moyen et long terme
3. des végétaux pour chaque endroit
4. le végétal, matière vivante
5. un bon sol est un sol préparé
6. des techniques de plantation
7. une couverture de sol : le paillage
8. un temps pour tout

1

LE PROJET DE PLANTER...

Vous avez le projet de planter mais... quels sont vos objectifs ?

Vous avez identifié vos besoins mais... une plantation produit des effets multiples ; les avez-vous bien cernés ?

Des objectifs d'amélioration du cadre de vie et d'accroissement de la biodiversité

Améliorer le cadre de vie, c'est améliorer le vôtre mais aussi celui d'autrui. Vous pouvez choisir d'accompagner le paysage en confortant une ambiance paysagère existante ou bien en apportant -comme dans un tableau- une touche spécifique.

Vous pouvez également avoir des objectifs fonctionnels : marquer une limite physique (ex. : entre espace public et espace privé), créer un écran visuel, se protéger du vent, etc. Vous souhaitez peut-être accompagner un aménagement, une construction, un équipement particulier ? Optez le moins possible pour la dissimulation ; préférez l'intégration comme principe d'aménagement.

La plantation d'arbres, d'arbustes et de haies accroît la biodiversité (faune, flore, milieux naturels), non seulement à une échelle locale mais participe également à restaurer des corridors biologiques à l'échelle du territoire.

Enfin, les arbres, arbustes et haies constituent un « matériel vivant » qu'il faut accompagner tout au long de leur vie (cf. fiche 4).

Planter a de nombreuses conséquences, plus ou moins envisagées...

En plantant en limite de propriété, vous avez des devoirs (distances de plantations minimales, entretien voire taille), vous agissez également sur le fonctionnement pratique des espaces notamment sur les circulations et peut-être, non loin des réseaux... (cf. fiche 2).

Si votre projet agit sur votre environnement et votre paysage, il intervient également sur celui des autres ; ce sont peut-être de nouveaux usages, de nouvelles pratiques et de nouvelles charges qui vont apparaître. Un lieu apprécié peut devenir plus vite qu'on le croît déprécié et inversement.

De la nécessaire préparation

Dans le projet de plantation, tout se prépare :

C'est d'abord le sol qu'il faut préparer à la plantation (cf. fiche 5), ce sont ensuite les modes de transport et de réception des végétaux (cf. fiche 4) qu'il faut anticiper et enfin, la vie des végétaux après plantation (cf. protection des plants, paillages, etc).

Se faire conseiller...

Il faut se faire conseiller sur plusieurs points et par des professionnels spécifiques : pour la conception du projet, pour le végétal et les fournitures associées à la plantation, pour la réglementation en vigueur.

Répondre tout de suite aux questions qui semblent relever du futur permet d'ajuster votre projet pour qu'il réponde pleinement à vos attentes tout en évitant bon nombre d'erreurs. Il faut impérativement envisager le long terme.

Se renseigner sur les contraintes réglementaires

Elles sont liées à l'urbanisme (Code de l'urbanisme, plans locaux d'urbanisme), à des questions de site (cf. différentes zones protégées du Code de l'environnement) ou au Code rural, voire également les usages locaux. Quoiqu'il en soit, votre mairie doit pouvoir vous renseigner en particulier sur les distances minimales de plantations par rapport aux limites de propriété (que ce soit sur ce qui relève du code civil et/ou de règlements locaux).

Voir et rechercher les contraintes liées au site

Chaque site présente des caractéristiques naturelles -climat, ombrage, ensoleillement- qui deviennent des atouts si elles sont appréhendées à leur plus juste valeur. Les sols (cf. fiche 5), s'ils sont naturels ou remblayés, compacts ou drainants ont une incidence directe sur la palette végétale utilisable (se renseigner plante par plante pour les incompatibilités). Mais aussi, les sites présentent des contraintes artificielles -plus ou moins immédiatement visibles- tels que les réseaux aériens et enterrés.

C'est bien joli mais qui fait quoi ?

Qui conçoit ? Qui va préparer le sol ? Qui va planter ? Qui va entretenir ? Qui va t-on associer ? A la conception ? A la réalisation ?

Les compétences à mobiliser sont multiples : la connaissance du paysage, la connaissance botanique et du végétal, les techniques de plantations. Voir en fin de document pour la liste non exhaustive d'intervenants dans le domaine.

Quels végétaux choisir ? Et surtout, selon quels critères ?

Il convient avant tout de veiller -nous venons de l'évoquer dans la fiche précédente- à planter des espèces dont les **exigences** sont vraiment adaptées à la qualité des sols, des milieux et du paysage.

Il convient ensuite de choisir des végétaux en connaissance de cause **concernant leur provenance** ; afin de vous aider, voici quelques définitions...

Végétaux indigènes

Plantes installées naturellement dans une région donnée en fonction des évolutions climatiques et de la nature des sols. Certaines espèces ont été apportées par les voyageurs au cours de l'histoire, et se sont -avec le temps- « naturalisées ». Parmi les végétaux indigènes, on distingue ceux de provenance locale : ce sont ceux qui ont été produits par la multiplication de plantes prélevées sur un site donné, mises en culture puis replantées sur (ou à proximité immédiate) du site de prélèvement.

Végétaux de provenance horticole

Ce sont tous les végétaux que l'on se procure en pépinière ou en jardinerie adaptés à nos régions ; certains peuvent être indigènes mais la plupart a été sélectionnée sur des critères essentiellement esthétiques (couleurs ou volumes de floraisons, couleurs ou formes de feuillages, productivité fruitière, etc).

Végétaux à caractère envahissant

Ce sont des plantes (provenant d'autres continents) dont les pouvoirs de multiplications (par voie sexuée, végétative ou les deux combinées) sont particulièrement développés ce qui les amène à proliférer de manière incontrôlable. (exemples : la jussie, l'ailanthe, la renouée du Japon...).

Fruitiers

Ce sont des végétaux dont les variétés ont été sélectionnées et adaptées localement par des pépiniéristes ou autres sélectionneurs afin d'obtenir des sujets plus résistants aux maladies ainsi qu'aux contextes locaux. Des variétés anciennes sont à nouveau produites ; il faut chercher un peu...

Dans les paysages ruraux, il convient tout d'abord de regarder autour de soi pour voir les espèces présentes ; il s'agit ensuite d'éviter les haies composées d'une seule espèce (en particulier de résineux de type *thuya*, *cupressus*) ; il faut rechercher la diversité pour des raisons aussi bien écologiques que paysagères.

Mais les végétaux sont aussi à adapter sur des critères de formes, de dimensions moyennes à l'âge adulte (on en a une idée relativement précise espèce par espèce) et en fonction naturellement des besoins propres au projet.

La plante germe, pousse et meurt. Elle croît en permanence au cours de sa vie.

PLANTEZ PETIT !!!

C'est un gage de réussite et une économie globale sur la plantation. Un végétal qui croît en un même et unique lieu est plus vigoureux ; il ne subit pas le stress de la transplantation. En outre, cela permet de partir d'une plante aux formes propres à l'espèce.

Le vocabulaire de la pépinière, du catalogue

Scion

Plante se présentant sous forme d'une tige unique et n'ayant pas subi de taille de formation, issue ou non d'une greffe en pied.

Baliveau

Plante greffée ou plante obtenue par semis, bouturage, ou marcottage, cultivée à distance et ayant au minimum deux années d'âge en pépinière. Elle présente une tige principale et plusieurs branches.

Cépée

Plante présentant un ensemble de tiges dès le ras du sol. Cette forme est naturelle pour certaines espèces ou provoquée par la taille pour d'autres.

Tige

Arbre qui présente un tronc surmonté d'un ensemble de plusieurs branches appelé tête ou couronne, obtenu par taille ou greffage. Suivant la hauteur du tronc, mesurée du collet (*) à la première branche, on distingue les arbres haute-tige, demi-tige, etc (cf. arbres fruitiers).

Jeune plant

Plante de une à deux saisons de végétation issue de semis ou de bouture, particulièrement conseillée pour la plantation de haies.

Le conditionnement

Les plantes sont fournies/livrées selon plusieurs conditionnements possibles :

- en **racines nues** (RN) et en **mottes forestières** (MF), elles ne subissent en principe sous ce conditionnement aucune déformation racinaire,
- en **godets** (GOD) pour petits sujets ou en **containers** (CTN) pour plus gros : les déformations sont plus fréquentes et les plantes plus fragiles.

Un plant de qualité c'est quoi ?

La qualité d'un plant se voit non seulement à son aspect immédiatement visible (partie aérienne) mais aussi à l'aspect et à la tenue de son système racinaire. Un volume équilibré est souhaitable entre les parties aériennes et racinaires.

Au niveau aérien, la plante doit être saine et absolument indemne de dommages mécaniques ou physiologiques ; la flèche (tige principale) doit être intacte ; les éventuelles plaies de tailles doivent être parfaitement cicatrisées.

Au niveau racinaire, il faut un bel ensemble de racines (un « chevelu » abondant) et que les racines principales ne soient nullement abîmées ou meurtries. Par ailleurs, des plantes restées trop longtemps en godets ou en containers développent des chignons racinaires (entortillement des racines) qui compromettent fortement le développement normal de la plante par la suite.

(*) collet : le collet d'une plante est l'endroit situé juste au-dessus de l'attache des plus hautes racines.

UN PETIT TRUC : pour les plantes vendues en godets ou en containers, pour vous faire une idée de l'état de santé de la plante regardez la qualité du contenant ; s'il est déformé, il y a de fortes chances pour que les racines s'y sentent un peu à l'étroit et cela n'est pas très bon signe...

**PRÉPARER UN SOL AVANT DE PLANTER
C'EST ABSOLUMENT INCONTOURNABLE !**

... et c'est en plus à prévoir plusieurs mois à l'avance...

A quoi cela sert-il ? En quoi cela consiste t-il ?

Il s'agit d'**éliminer la végétation concurrente**...

Cela s'effectue manuellement ou mécaniquement (bêche, motoculteur, matériel agricole) en fonction de l'échelle du projet. Limitez le plus possible le désherbage chimique car il agit négativement sur la vie des micro-organismes du sol et sur la qualité de l'eau.

Il s'agit d'**ameublir le sol** le plus profondément possible mais sans retourner ses couches profondes. Les couches profondes du sol ne sont la plupart du temps pas trop difficiles à repérer : la terre change de couleur et de texture, elle se charge en cailloux et juste en-dessous c'est la roche-mère, et là, c'est vraiment beaucoup trop profond.

Il s'agit ensuite -même si cela n'est pas obligatoire- d'**enrichir le sol** en apportant du fumier bien décomposé ou du compost. Certains sols pauvres ou des sols remblayés peuvent nécessiter un apport complémentaire de bonne terre végétale voire d'engrais organique lors de la plantation.

Il faut **recouvrir le sol préparé** en attendant la plantation afin de préserver la structure du sol, limiter son tassement et le développement de nouvelles « mauvaises » herbes et enfin, et surtout, favoriser la présence des micro-organismes du sol, qui continuent le travail...

(cf. fiche 7)

Choisir une technique de plantation adaptée au projet : que la plantation soit pour partie mécanisée ou entièrement manuelle, certains principes de plantations sont à respecter.

- les **trous de plantations** doivent être assez grands pour permettre un étalement normal des racines et que celles-ci, une fois la plante en place, soient recouvertes jusqu'au collet de la plante mais pas au-delà,

FOSSE DE PLANTATION ET TROU DE PLANTATION, DEUX CHOSES DIFFÉRENTES

→ **sujets isolés** : on réalise individuellement des **fosses de plantation** d'assez grandes dimensions.

→ **plantations en masse (haies, bosquets, etc)** : on prépare le sol sur l'ensemble de la surface puis on réalise des **trous de plantations** peu profonds (environ 2 fois le volume racinaire).

Plus un sol est superficiel, moins il peut être brassé en profondeur et donc plus la surface à travailler doit être importante.

- la plantation en racines nues ou en motte forestière est à privilégier,

- pour la plantation en racines nues, quelques racines peuvent être légèrement retaillées à la plantation : parties desséchées ou abîmées,

PLANTS EN RACINES NUES, DÉPÊCHEZ-VOUS !!!

30 minutes au soleil et c'est une à plusieurs années de retard de croissance pour la plante... Pour pallier le dessèchement, gardez les racines dans du sable humide ou à défaut dans un sac plastique.

- pour les plants en racines nues, les racines des plantes doivent être trempées dans un mélange d'eau et de terre (**pralinage**) ; la motte des plants en godets ou en containers doit quant à elle être bien humidifiée mais pas cassée,

- le **collet** de la plante (endroit juste au-dessus de l'attache des plus hautes racines) doit se situer très exactement à l'affleurement du sol,

- en recouvrant les racines de terre, bien veiller à limiter au maximum les espaces entre la terre et les racines ; **le plombage**, cette opération qui consiste à arroser abondamment la plante à l'issue de la plantation, permet de limiter au maximum ces poches d'air,

- pour un arbre isolé, la terre à utiliser pour boucher le trou de plantation est idéalement celle qui en a été extraite ; il convient quoiqu'il en soit de ne pas la tasser trop fortement,

- **le paillage** est incontournable (cf. fiche 7),

Enfin, il peut s'avérer utile d'installer des protections contre le gibier. C'est en tous cas indispensable en zone rurale.

LA TAILLE, OUI PARFOIS MAIS ATTENTION

Nous vous mettons en garde sur la haute technicité de la taille. Si elle est parfois souhaitable, elle n'est bien souvent pas vraiment indispensable. Il convient de se questionner sur les véritables motivations de celle-ci... Nous ne développons pas ici ce point qui est affaire de spécialistes.

LE PAILLAGE, C' EST INCONTOURNABLE POUR...

- limiter la concurrence des plantes herbacées au cours des premières années,
- maintenir la structure du sol et son humidité.

Il y a deux grandes familles de produits sur lesquelles nous vous invitons à vous faire votre propre idée compte tenu des nécessités actuelles d'un développement durable, mais également en fonction de l'échelle de votre projet.

DES PRODUITS NON-MANUFACTURÉS

- Les feuilles mortes, les tontes de gazon bien sèches (prévoir de recharger régulièrement),
- La paille,
- L'écorce ou les copeaux de bois
- ...

DES PRODUITS MANUFACTURÉS

Ce sont tous les produits fabriqués en usine, vendus en magasins et soumis à des normes très précises.

- **Les feutres biodégradables** sont à base de matériaux et/ou fibres naturelles (chanvre, lin, bois...) ; les plus répandus sont à base de fibre de coco et de jute mais ces matières premières sont « exotiques » en ce sens qu'il nous faut les importer... de loin.
- **Les matières synthétiques** (films plastiques, toiles tissées...) présentent des inconvénients importants sur le plan écologique : ils sont principalement à base de produits pétroliers, ils nécessitent d'être transportés sur des distances généralement plus importantes que les produits non-manufacturés et ont des conséquences néfastes directes sur l'environnement : ils sont parfaitement imputrescibles (photodégradables dans le meilleur des cas) et ne sont -dans les faits- absolument jamais retirés des plantations. Leur présence peut :
 - bloquer l'évolution naturelle du sol,
 - gêner le drageonnement des plants,
 - empêcher les échanges nécessaires entre le sol et la plante (petite faune),
 - empêcher l'installation d'une strate herbacée qui a l'avantage de contribuer à maintenir une humidité relative au pied de la plante durant toute sa croissance.

LE TEMPS... C'EST INÉLUCTABLE

Une plantation se prépare longuement à l'avance pour toutes les raisons évoquées précédemment ; le temps nécessaire s'allonge avec les délais d'instruction pour d'éventuelles aides financières... Mais attention : la période favorable à la plantation est courte !

Sous nos climats, on peut planter dans de bonnes conditions des plants en racines nues de la **fin du mois de novembre à début mars**.

NB : Pour des plantations importantes en volume, ce calendrier se réduit par la capacité des fournisseurs à proposer des plants à racines nues ou en mottes forestières en quantité ou en qualité suffisantes pour peu que l'on s'y soit pris un peu tardivement...

- Pour des plants à racines nues **en sols sains** : privilégier le début de saison de plantation.
- Pour des plants à racines nues **en sols inondables, engorgés d'eau ou dans lesquels l'eau a simplement tendance à stagner**, préférer une plantation tardive (fin février - mars).

Le calendrier du projet de plantation et de la plantation elle-même est long : 1 an dans de bonnes conditions ; voici un exemple à titre indicatif :

2006	JAN.	Idée du projet
	FÉV.	
	MAR.	
	AVR.	Elaboration du projet
	MAI	
	JUN.	
	JUIL.	
	AOU.	Implantation
	SPT.	&
	OCT.	préparation du sol
	NOV.	Devis puis commandes végétaux - fournitures
	DÉC.	Plantations
2007	JAN.	...
	FÉV.	...
	MAR.	...

Le choix d'une fourniture de plants en godets ou en containers permet d'allonger légèrement la période favorable à la plantation **mais à condition d'arroser ces plantations durant tout l'été qui suit...**

De même que pour toutes plantations de végétaux en racines nues après le 1^{er} mars, **prévoir des arrosages réguliers tout au long du printemps et de l'été qui suivent la plantation.**

réalisé en novembre 2005

Ont rassemblé ces éléments

Mathieu FORMERY

Trésorier du CREN Poitou-Charentes

Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière du Poitou-Charentes

Françoise SIRE

pour l'association Prom'Haies administrateur du CREN Poitou-Charentes

Directrice de Prom'Haies

Michel BOUTAUD

Chargé de travaux au CREN Poitou-Charentes

Jean-Philippe MINIER

Paysagiste DPLG, responsable de l'antenne paysage au CREN Poitou-Charentes

CREN Poitou-Charentes : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes.
membre d'Espaces Naturels de France, fédération des conservatoires d'espaces naturels

De nombreux autres intervenants régionaux peuvent vous apporter des éléments d'informations techniques complémentaires :

- les associations de conseil et de promotion de l'arbre, de la haie, des arbres fruitiers,
- les associations de protection de la nature,
- certaines entreprises et certains bureaux d'étude sensibilisés à ces bonnes pratiques,
- certaines structures d'insertion sensibilisées à ces bonnes pratiques,
- les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des départements,
- les services techniques des Conseils Généraux,
- les Chambres d'Agriculture,
- les chasseurs,
- les forestiers,
- etc